

Compte rendu d'audience

<http://www.unitesgppolice.com>

13/01/2019

AVEC M. LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DE SENS

Ce jour, une délégation composée de Emmanuel PASQUIER, délégué national, de Messieurs REBELO Nelson, EMBAREK Mourad et REUNGOAT Loïc, de la section locale ENP SENS, a été reçue par M. Gérard CARDALIAGUET, Directeur de la structure.

Cette audience fait suite à une entrevue d'Emmanuel PASQUIER avec les effectifs du Service de Formation aux Permis qui a eu lieu en matinée ce même jour.

Les points abordés sont les suivants :

➤ **Service de formation des permis :**

Statut de formateur, stage éventuel, création d'une mallette pédagogique, avec l'avantage de créer un vivier. Le Directeur est favorable car cela serait positif pour les personnels du service. Le dossier est actuellement en attente au BGGP, E. PASQUIER a saisi directement M. LUTZ.

Les besoins en matériel dudit service : Le Directeur prend en compte nos remarques et fait en fonction du budget alloué.

Il nous précise également que les personnels et le matériel roulant sont couverts par une assurance en cas de problèmes éventuels.

➤ **Changements d'affectations au sein de la structure :**

Respect des règles, statuts, ouvertures réelles des postes concernés avec appels d'offre afin que chacun ait l'opportunité de postuler, en fonction de ses compétences réelles. Le Directeur prend note de cette requête et fera en sorte que cela se fasse avec plus de transparence à l'avenir !

➤ **La Prime de résultats exceptionnels :**

Modalités d'attribution : propositions de chaque chef de Division avec attribution pour 1 fonctionnaire sur 5 en règle générale, en fonction du budget alloué, signature d'un document pour les personnels ne la recevant pas !

Interrogé sur ceci, Le Directeur nous affirme que cela crée de la « Zizanie » au sein des services, qu'il est contre personnellement et que c'est un acte de management négatif.

Le Directeur s'engage, à notre demande, à ce que la liste des récipiendaires soit affichée au sein de notre structure pour information de la totalité du personnel.

➤ **Avancements 2020 :**

Les règles d'usage sont inchangées à ce jour, pour toutes les catégories de personnels, et la situation sera évoquée avec les représentants syndicaux, en temps utile, lorsque les listes de postes ouverts, prioritaires ou non, seront publiées.

➤ **Organigramme du service :**

Notre requête est qu'il soit plus complet avec positionnement des « adjoints » aux chefs des différents services, unités, groupes etc,, ; afin qu'ils soient réellement identifiés par la Direction Centrale, notamment, ce qui peut avoir une incidence sur le déroulement de carrière de chaque fonctionnaire concerné, quel que soit le corps d'appartenance.

Réponse favorable du Directeur qui comprend l'opportunité d'une telle démarche, favoriser la ressource interne à la structure !

➤ **Effectifs formateurs de la structure :**

Un point est réalisé sur l'état actuel des viviers : Ils sont vides tant pour les Formateurs en TSI que pour les Formateurs Généralistes. Les raisons semblent multiples et incertaines à la fois !

➤ **Questions diverses :**

D'autres sujets ont été abordés (dysfonctionnements, difficultés, cas personnels, etc.).

Rapprochez-vous de la section locale afin d'obtenir des renseignements complémentaires, en cas de besoin !

LA DÉLÉGATION REMERCIE M. CARDALIAGUET GÉRARD, DIRECTEUR DE L'ENP DE SENS, POUR LA QUALITÉ DES ÉCHANGES QUI SE SONT DÉROULÉS DANS UN CLIMAT APAISÉ, SAIN ET CONSTRUCTIF !

